



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « Arsène LUPIN »

172 Rue Mainberthe -76480 JUMIÈGES

☎ 02 35 37 24 29

@ 0763011k@ac-rouen.fr

FICHE D'INSCRIPTION ÉCOLE

ANNÉE SCOLAIRE 2024/ 2025

Date d'inscription :

ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Sexe : F M

Né (e) le :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Affilié(e) N° Séc. Soc. :

SCOLARITÉ 2023 / 2024

École

En classe de

RENSEIGNEMENTS

Frères et sœurs à l'école : Oui Non

Nom / Prénom :

CP CE1 CE2 CM1 CM2

Nom / Prénom :

CP CE1 CE2 CM1 CM2

Nom / Prénom :

CP CE1 CE2 CM1 CM2

Restauration scolaire : Oui Non

Transport scolaire : Oui Non

Autorisation photos : Oui Non

Communication des coordonnées aux parents

d'élèves élus : Oui Non

Inscription Périscolaire : Oui Non

REMARQUES PARTICULIÈRES

Lunettes : Oui Non

Allergies : Oui Non

Précisez

VACCINATION

Vaccins	Oui	Non	Date dernier rappel
D.T.-Polio			
Ou Tetracoq			
B.C.G.			

RESPONSABLE

Père / Tuteur

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Tél. Fixe : / / / /

Tél. Portable : / / / /

Tél. Pro. : / / / /

Courriel :

N° Allocataire CAF / MSA :

RESPONSABLE

Mère / Tutrice

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Tél. Fixe : / / / /

Tél. Portable : / / / /

Tél. Pro. : / / / /

Courriel :

N° Allocataire CAF / MSA :

AUTRES CONTACTS (Précisez le lien)

Nom et prénom :

Téléphone : / / / /

Nom et prénom :

Téléphone : / / / /

MÉDECIN

Nom :

Téléphone : / / / /

ASSURANCE

Compagnie :

Numéro :

Signature des parents



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « Arsène LUPIN »

172 Rue Mainberthe -76480 JUMIÈGES

☎ 02.35.37.24.29

@ 0763011k@ac-rouen.fr

PIÈCES À ANNEXER AU DOSSIER

- Copie du livret de famille ou toutes pièces précisant la filiation (tutelle)
- Justificatif de domicile
- Copie du jugement en cas de divorce ou de séparation
- Copie du carnet de vaccination (ou certificat attestant la mise à jour des vaccins) ou certificat de contre-indication médicale si l'enfant n'est pas vacciné.
- Certificat de radiation (en cas de changement d'établissement résultant d'un déménagement, du choix des parents...)

La présente fiche accompagnée **OBLIGATOIREMENT** des pièces justificatives, doit être retournée au secrétariat de Mairie.

Il est très important de signaler conjointement à la Mairie de JUMIÈGES et à l'École Élémentaire « Arsène Lupin », tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche (numéro de téléphone, adresse, situation familiale, problèmes de santé...).